



ÉLECTION

AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE AU CA DU SEOM

DESTINATAIRES : Toutes et tous les membres du SEOM

EXPÉDITEUR : Maxime Viens, président du Comité d'élection au SEOM

**OBJET : Élection partielle aux postes de conseillère ou conseiller au préscolaire et
conseillère ou conseiller à la formation professionnelle**

Pierrefonds, le 15 septembre 2025

Chères et chers membres,

Afin de se conformer à nos Statuts, lors de l'Assemblée générale du 24 septembre 2025, il y aura élection partielle pour pourvoir les postes suivants :

- Conseillère ou conseiller au préscolaire
- Conseillère ou conseiller à la formation professionnelle

Rappelons que lors de l'élection générale de mai 2024, le poste de personne conseillère au préscolaire est demeuré vacant. De plus, l'élection de Jean-Réналd Jeune au poste de conseiller à la formation professionnelle pendant le CD du 10 septembre assure l'intérim jusqu'à la prochaine AG.

Les membres peuvent consulter les [Statuts du SEOM](#) pour connaître les modalités d'élection (art. 3-4.9) et avoir une brève description des fonctions (art. 3-4.10.5), ainsi que le [Règlement sur la tenue d'élection au SEOM](#) lorsqu'il y a vacance au Conseil d'administration.

Les membres désirant poser leur candidature doivent remplir [le formulaire de mise en candidature](#) disponible en ligne ou contacter Julie Denis à l'adresse j.denis@seom.qc.ca au plus tard 24 heures avant l'AG du 24 septembre 2025. Toute personne qui soumet sa candidature recevra un accusé de réception de la part de la personne représentante du Comité d'élection.

Lors du CD, la procédure à suivre sera clairement expliquée. Le vote au scrutin secret sera tenu si au moins une candidature a été reçue dans les délais prévus. Pour toute question, vous pouvez écrire à webinfo@seom.qc.ca.

Syndicalement,

Maxime Viens

Maxime Viens

Président du Comité d'élection